

**Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne
de l'abbé Alphonse Angot****Saint-Julien-du-Terroux** - Tome III

Saint-Julien-du-Terroux, c^{on} de *Lassay* (9 kil.), arrond. de *Mayenne* (30 kil. N.-E.) ; à 60 kil. de Laval.

Anciens noms

Ecclesia Sancti Juliani de Terreto, 1197 (Lib. alb., t. II, p. 15). — *Saint Julien*, 1312 (Bibl. nat., fr. 8.736). — *Sanctus Julianus de Terroso*, 1337 (Lib. fund., t. IV, p. 196). — *Saint Julien le Terroux*, XIV^e s. (Pouillé). — *Sanctus Julianus de Terroso*, XV^e s. (Pouillé). — *La commune Julien du Terroux*, 1795 (Arch. munic.).

Géographie physique

Géologie. — « Schistes précambriens devenant métamorphiques à la lisière du département. » D.-P. Œ.

Territoire compris entre la Mayenne, qui forme sa limite N., et deux de ses affluents à l'E. et à l'O. ; bourg dans la région S. relié à Madré (2.500 m. E.) ; Chevaigné (6 kil. S.) ; la Baroche-Gondouin (2.800 m. S.-O.) ; Thubœuf (4.500 m. N.-O.) ; Couterne (Orne, 4 kil. N.) ; Méhoudin (Orne, 3 kil. N.-E.).

Superficie, cadastrée en 1812 par M. Garnier, 1.129 hect. — « Le fond consiste en terres maigres, qui ne rapportent que du seigle, de l'avoine, du sarazin » (Miroménil, 1696). — Dans leur cahier de 1789, signé de dix-huit noms, les paroissiens se plaignent de ne récolter dans une terre ingrate qu'un peu de seigle, d'avoine et de sarrasin ; ce dernier grain, qui fait toute leur nourriture, coûte encore plus qu'il ne rapporte et ne sert qu'à « anerter » le seigle ; ni chanvre ni fruits, point de commerce ; « il n'y a que des maçons et couvreurs ». La banalité, le traînage des meules, les corvées à curer la rivière s'ajoutent à leurs charges qui sont excessives.

Population, administrations

Population. — Moyenne des naissances : 27, de 1640 à 1650 ; — 26, de 1700 à 1710. — 159 feux en 1696 ; — 575 hab. en 1726 ; — 450 communicants en 1778 ; — 882 hab. en 1803 ; — 872 hab. en 1821 ; — 902 hab. en 1831 ; — 894 hab. en 1841 ; — 904 hab. en 1851 ; — 827 hab. en 1861 ; — 755 hab. en 1871 ; — 691 hab. en 1881 ; — 643 hab. en 1891 ; — 592 hab. en 1902, dont 103 agglomérés dans le bourg et le reste disséminé en 32 villages, fermes, closeries ou écarts. En dépendent : le Chesnay, 69 hab. ; la Guyonnière, 32 hab. ; la Rétaudière, 39 hab. ; la Godardière, 29 hab. ; la Bigonnière, 35 hab. ; la Mâchepinière, 35 hab. ; le Pont-de-Couterne, 20 hab. ; le Vieux-Bois, 22 hab., et le château de la Bermondrière.

Bureau de poste de Lassay ; — *perception* de la Baroche-Gondouin.

Assemblée

Assemblée à la Saint-Julien, 27 janvier.

Industrie

Ardoisières au lieu du Chesnay dont les produits étaient médiocres, mais qui ont été exploitées jusqu'en 1830.

Paroisse autrefois de l'archidiaconé de Passais et du doyenné de Javron, puis de Lassay ; — de l'élection du Mans, du ressort judiciaire et du grenier à sel de Lassay ; — du district de Villaines et du canton de Thubœuf en 1790 ; — de la Mission de Javron en 1797 ; érigée en succursale par décret du 5 nivôse an XIII, de l'archiprêtre de N.-D. de Mayenne et du doyenné de Lassay.

L'*église* était probablement dédiée d'abord à saint Julien le Martyr, dont la statue se voyait au retable, et qui sans doute a été supplanté par l'apôtre du Maine. L'église, telle qu'on la connaît par un document de 1197, présentait une particularité à signaler. Le curé, nommé Raoul, y avait appuyé une maison en pierre, à côté de laquelle, et la joignant, était un porche en maçonnerie surmonté d'une ou plusieurs chambres, et soudé par un autre côté à une maison de charpenterie. Le curé donna l'édifice en pierre qui joignait l'église à ses successeurs, mais il réserva à sa famille le porche avec la maison qui le surmontait et la maison en bois adjacente. Cette disposition existait probablement encore, au moins en partie, en 1337 quand Robert de Saint-Julien fonda sa chapellenie de N.-D. et de Saint-Gilles dans la chapelle de son manoir contiguë à l'église du côté de sa propre demeure. Même en 1650 la chapelle N.-D. de Saint-Gilles est encore dite « tenante et adjacente à l'église principale », mais il n'est plus question du manoir. On avait construit aussi en 1615 une chapelle de Saint-Michel et des Saints-Anges, et l'on bénissait en 1700 « l'augmentation de l'église dont le curé avait fait les frais. » La première, je crois, d'après le plan de 1812, ouvrait sur le chœur au midi ; la seconde, au côté opposé, était beaucoup plus grande.

L'église, reconstruite en 1879 en style ogival très simple, sur devis de 59.578 fr. (Architecte, Dromer fils), possède une lampe en cuivre repoussé d'un travail soigné ; des fonts composés de deux cuves hexagonales en granit sans ornements ; un bénitier marqué d'un écusson *de... à la barre de... accompagnée de deux feuilles de...* ; l'inscription funéraire de Réaumur dessinée par M. Louis Garnier.

Fondations anciennes. — La chapelle de N.-D. et de Saint-Gilles, fondée en 1337 par Robert, seigneur de Saint-Julien, dotée pour trois messes par semaine de la métairie du Vieux-Bois et de plusieurs rentes, unie en 1700 à la fondation de la Bermondière, et desservie au château ; parmi les chapelains : François *Leroux*, † 1650 ; Michel *Bouvier*, de Saint-Julien, habitué à Saint-Eustache de Paris, 1650 ; Michel *Le Plat*, 1675 ; Alexandre de *Cattay*, parisien, 1742 ; — la chapelle Saint-Gilles de Charchigné, fondée en 1467 par Jean de Logé, curé de Melleray, au patronage des seigneurs de Marcillé (Le Ham), qui fut possédée par Nicolas *Lemesnager*, curé de Charchigné, 1560 ; Jean de *Logé*, chanoine de Carrouges, 1591 ; Jacques de *Logé*, 1606 ; Gilles de *Logé*, 1659 ; — la prestimonie fondée par Jean Guesnerie, vicaire, avant 1560.

Cure à la présentation de l'évêque.

Curés : *Raoul*, fils de Robert, seigneur du lieu, pourvu sans aucune intervention laïque par Guillaume de Passavant avant 1186, vivait en 1197. — Jacques *Bougreau*, curé en même temps de Couterne, résigne, 1559, et meurt, janvier 1560. — Guillaume *Goueslier* le jeune, 11 janvier 1560, maintenu contre six prétendants gradués, se démet, 1563. — François *Paris*, 12 septembre 1563. — Jean *Broullier* démissionne, 1564. — Guillaume *Goueslier*, chanoine du Mans, 27 juin 1564, permute, 1565. — Noble Guy *Mallet*, curé de Saint-Maurice, 26 octobre 1565, résigne et meurt en 1600. — Noble Nicolas *Mallet*, fils de François M. et d'Anne de Couterne, 11 octobre 1600, maintenu contre Mathurin Gercent, maître ès arts, principal du collège du Mans à Paris, résigne, 1601. — Isaac *Michel*, de Falaise, chevecier de la collégiale de Trôo, juillet 1601. — Pierre *Maillard*, inhumé en la chapelle Saint-Michel le 16 juin 1655. — Louis *Pauquet*, du diocèse de Beauvais, demeurant au Mans, 21 juin 1655, permute, 1656. Pauquet, créature de Pierre Costar, devint son légataire universel et chanoine du Mans,

1659. — Adam *Guébrunet*, curé de Sainte-Croix du Mans, 15 février 1656, permute, 1667. — Gervais *Busson*, curé de Fercé, 3 février 1667, permute, 1682. — Charles *Bigot*, curé de Saint-Léger, diocèse de Nantes, mars 1682. — Charles du *Boismotté* (V. ce nom), 1697, † 1720. — François de *Lhuillier*, curé de Couterne, 21 septembre 1720, démissionne, 1721. — Pierre *Lefevvre*, 21 juillet 1721, permute, 1724. — Julien-François *Le Boisne*, curé non installé de Soucé, 13 septembre 1724, résigne, 1762. — Pierre-Denis *Drouet*, gradué de l'Université d'Angers, vicaire à Saint-Julien depuis plus de six ans, 14 octobre 1762, † le 26 juillet 1775. — François-Pierre *Lebaillif*, maître ès arts d'Angers, vicaire à Évaillé, né à Lassay en 1742, installé le 7 août 1775, « curé ne manquant pas d'esprit, d'un caractère haut, peu pliant, accusé d'être vindicatif et pas tout à fait sans fondement, assez appliqué à sa paroisse » (note de l'évêché en 1778). Michel Fortin, son vicaire, se fait eudiste en 1787. Malgré son refus de serment et la présence de l'intrus, M. Lebaillif reste dans la paroisse jusqu'au mois de juin 1792, époque à laquelle il demande une décharge d'impôts. Incarcéré peu après aux Cordeliers de Laval, il passe à Jersey le 12 septembre et meurt à son retour. René Martin, de Laval, vicaire à Saint-Julien, au moins depuis 1782, avait été nommé à Yvré-l'Évêque avant la prestation du serment. Les fonctions vicariales furent remplies, 1791-1792, par Michel Fortin, de Niort (V. ce nom).

L'intrus, François Deslandes, de Sept-Forges, installé au refus d'un autre, le 23 avril 1792, après avoir été fustigé d'importance par ses paroissiens, quelques jours après son arrivée, fut chassé par eux de son presbytère dans la nuit du 24 mai 1792, à 10 heures du soir. Sa frayeur fut si grande qu'il tomba en faiblesse et qu'il fallut le saigner.

Après le Concordat : Julien *Martin*, de la Chapelle-Moche, qui avait rempli les fonctions de vicaire en 1792 et avait desservi la paroisse après son retour de l'exil en 1795, 1803, † 1842. — *Potier*, 1849-1878. — Jean-Baptiste *Legoué*, 1878-1888. — Joseph *Trouillard*, 1888-1897. — *Trotin*, 1897-1902. — *Boulard*, 1902.

Presbytère en pleine campagne et à 500 m. du bourg, auquel est attachée une petite ferme donnée par M. Martin.

Cimetière contigu à l'église, transféré en 1870 sur la route de Couterne. En 1790 on avait eu le projet d'inhumer dans une pièce de terre dépendant de la fabrique, qui avait autrefois servi de cimetière.

Écoles

Écoles. — Celle des filles, antérieure probablement à 1744, était tenue par les sœurs de la Chapelle-au-Riboul auxquelles le seigneur de la Bermondière faisait une rente de 55 lt et qui ont disparu en 1840. — Aujourd'hui, groupe scolaire laïque, construit en 1883 sur devis de 43.740 fr.

Établissements de charité

Bureau de charité sans revenu fixe.

Féodalité

Féodalité. — La seigneurie paroissiale ne fut pas originellement unie à la terre de la Bermondière. Robert, qui donna le patronage de l'église à l'évêque du Mans avant 1186, était évidemment seigneur temporel ; il eut quatre fils : Raoul, qui fut curé de Saint-Julien et doyen de Javron ; Gervais, Guérin, et Robert, fils aîné, déjà mort en 1197, père d'Hugues. Robert de Saint-Julien, possesseur du manoir voisin de l'église, 1337, était de la même famille. Michel de Marcillé, seigneur dudit lieu au Ham, relevait la terre de Saint-Julien à 8 lt de devoir de Guillaume de Launay, seigneur de Prez et de la Motte-Méhoudin, en Madré. 1440. Les seigneurs de Marcillé le

furent de Saint-Julien, au moins jusqu'en 1577 ; ils gardèrent le patronage d'une des chapelles de Saint-Gilles jusqu'en 1790, et c'est probablement par acquisition que les seigneurs de la Bermondière leur succédèrent au XVII^e s.

Notes historiques

Notes historiques. — Aucun nom caractéristique de localités anciennes. On a trouvé, en démolissant l'église, sous une pierre du transept, une centaine de mailles brabançonnaises de Jeanne de Wesemael (1460-1480) dont les faussaires du Bas-Maine firent un si grand commerce sous Louis XI.

En 1784, « l'hiver a été très rude, non pas tant par la grande rigueur du froid que par la longue durée des neiges, fort abondantes et très hautes... l'espace de six semaines, de sorte que la communication de bourg à bourg et à la ville a été interrompue pendant quelques jours. On allait à l'église à cheval ; le dimanche on disoit vespres après la grand'messe. M. de Gossans donna la permission de faire gras le carême, les dimanches tout le jour, les lundi, mardi, jeudi jusqu'au 15 mars. » — En 1787, « il a toujours plu abondamment, sauf dans le mois d'août ; à peine a-t-on pu faire les bleds et récolter les sarazins qui ont été de mauvaise qualité ; les bleds seigles n'ont pu lever dans les terres mouillées. Les eaux, en décembre 1787 et janvier 1788, ont été si débordées que de cette paroisse on ne pouvoit aller à aucun bourg voisin et cela fréquemment ; jour et nuit il tomboit de l'eau. »

Maires

Maires : Paucton, 1793, 1794. — Étienne *Leballeur*, an VIII. — René *Guillouard*, notaire, 1800. — Étienne *Leballeur* fils, 1803, 1808. — André-Sébastien-Louis-Joseph de *Barberé de Saint-Bômer*, ancien conseiller au parlement de Paris, puis maître des requêtes, 1808, 1830. — André *Douillé*, 1832, † 1850. — René *Ernoult*, 1850, 1860. — Jean-Baptiste *Boissière*, 1860-1868. — Isidore-Alexandre *Guillouard*, 1868-1876. — Pierre *Duhail*, 1876. — Paul du *Plessis d'Argentré*, 1877-1888. — Auguste *Heroux*, 1888-1894. — Paul du *Plessis d'Argentré*, officier de cavalerie en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, 1894.

Sources et Bibliographie

Reg. par. depuis 1637. — Plusieurs dossiers à la fab. concernant surtout la chap. de la Quesnerie. — Arch. de la M., B. 1.959, 1.976 ; Reg. du Directoire, t. X. — Arch. du chap. du Mans, B. 2, f. 153. — *Comm. hist. de la M.*, t. I, p. 53, 149 ; t. II, p. 37 ; t. III, p. 37. — *Bull. hist. de la M.*, t. I, p. 320. — Moulard, *Assé-le-Boisne*, p. 42. — Guettard, *Flore des environs de Saint-Julien*.

Localités

V. l'art. : *la Bermondière*.